



COMITE DE SUIVI

ETUDE GLOBALE DE LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU GARON

**Comite de pilotage de présentation des phases
« Estimation de la ressource superficielle » ; « Définition des débits
biologiques » et « Bilans - Premiers éléments pour les eaux
superficielles et Conclusions pour les eaux souterraines »**

Vendredi 27 janvier 2012
Au siège du SMAGGA à Brignais

COMPTE-RENDU

Présents :

SMAGGA / Collectivités du bassin versant :

Mme SPACAGNA, chargée de mission du contrat de rivière du Garon
M. KRAAK, Directeur du SMHAR
M. NOEL, PIB
Mme RIBEYRE, commune de Brignais
M. SERVANIN, commune de Messimy
Mme RAVEL, Grand Lyon

Partenaires :

Mme MORAND et Mme CLERC, Agence de l'Eau RM&C
M. MERLO, ONEMA
M. FAURE, Fédération de Pêche du Rhône

Bureau d'études :

MM. CHAZOT et BERGE et Mme MAHE, BRL INGENIERIE

Absents excusés :

M. FENART, Hydrofis
Mme MORETTON, commune de Saint Sorlin
Mme PAYEN, Conseil Régional Rhône-Alpes
MM. CHAVEROT et YOUSOUFIAN, Conseil Général du Rhône
M. PRIMUS, DDT du Rhône
Mme CARNONEL, DREAL
Mme LANGON, ONEMA

Ordre du jour :

- **Sur les eaux superficielles :**
 - o Présentation de la quantification des ressources (phase 2),
 - o Présentation des propositions de débits biologiques (phase 3),
 - o Présentation des premiers éléments de bilan (phase 3).
- **Sur les eaux souterraines :** Présentation des conclusions de l'étude en termes de
 - o Ressources stratégiques,
 - o Volumes prélevables,
 - o Indicateurs de suivi de gestion.

* * * * *

Mme SPACAGNA accueille les participants et présente l'ordre du jour.

Bref rappel sur les prélèvements + Présentation des aspects « Quantification des ressources superficielles »

Mme MAHE du bureau d'études BRLi fait un bref rappel sur la phase 1 de l'étude sur la « Quantification des usages préleveurs », en rappelant les grands chiffres pour chacun des trois usages : eau potable, industrie et irrigation et pour les deux types de ressources, eaux de surfaces et eaux souterraines.

Elle présente ensuite les résultats de la phase 2 de l'étude concernant la quantification de la ressource superficielle.

L'exposé est l'occasion pour les partenaires du comité de suivi de soulever des questions ou d'apporter des remarques :

- M.NOEL, de PIB, interroge le SMAGGA sur la compatibilité pour les barrages entre le souhait de protéger l'aval (qui demande une retenue vide) et celui de soutenir les étiages (qui demande de stocker de l'eau). Mme SPACAGNA indique que les ouvrages de protection contre les crues ont bien vocation à conserver cet usage et que d'autres moyens doivent être mis en place pour les étiages. Il existe bien la possibilité de développer des barrages à double usage mais elle souligne que sur le Garon des crues peuvent survenir également au printemps et que de tels ouvrages ne sont donc pas à envisager pour ce bassin.

- M. NOEL s'interroge également sur les évolutions possibles des prélèvements. Il est alors rappelé que cette question a été traitée en phase 1. La demande pour l'AEP va certainement augmenter (à rendement et ratios de consommation constants). La prospective en terme agricole est beaucoup plus délicate. Cependant les évolutions concerneront plutôt le réseau du SMHAR qui ne prélève pas sur les ressources locales.

Présentation des « Propositions de Débits Biologiques »

M. BERGE du bureau d'études BRLi rappelle brièvement le contexte environnemental du bassin, les objectifs environnementaux, la méthode suivie et indique les propositions de Débits Biologiques et de Débits Biologiques de Survie au droit des trois points de référence retenus pour l'étude.

- Mme MORAND de l'AERMC indique nécessaire de nuancer la phrase du rapport indiquant que « les prélèvements AEP n'ont pas d'impacts sur les débits des cours d'eau ». Même s'il se situe à l'extrême aval du bassin, cet impact existe bien. Certes il faudrait désormais une réduction drastique des prélèvements sur la nappe du Garon (passer sous 4 Mm³) pour que cela ait une influence sur le débit, mais ce point doit tout de même être mentionné.

Mme MORAND indique qu'il sera nécessaire de définir également un volume prélevable sur la partie aval du bassin du Mornantet. M. BERGE indique qu'il avait proposé un point de référence à cet endroit mais que

ce point n'avait finalement pas été retenu. Un débit minimum devra être cependant défini si on veut établir un volume prélevable sur ce secteur. Une valeur sera proposée dans la dernière phase d'étude.

Présentation des Conclusions sur la nappe du Garon

Mme MAHE expose successivement les conclusions concernant les questions suivantes :

- Quels secteurs de la nappe du Garon préserver en priorité pour assurer la production d'eau potable actuelle et future?
- Quelle est l'influence des prélèvements sur le débit du cours d'eau ?
- Quel est le volume pouvant être prélevé de façon durable (< aux apports moyens interannuels) ?
- Quel indicateur choisir pour surveiller l'état quantitatif de la nappe ?

Mme MORAND de l'AERMC rappelle, sur le premier point, la nécessité de faire des ponts entre la définition des Ressources stratégiques et les questions d'aménagement du territoire. Elle demande ainsi de compléter le travail en intégrant une cartographie qui croise les contours de la nappe, les zones encore à l'état naturel, les zonages des PLU, ainsi que les limites des périmètres de protection. L'idée est de mettre en avant l'intérêt de maintenir les zones qui sont encore naturelles.

Mme SPACAGNA souligne qu'il est difficile de comprendre l'asymétrie entre d'une part des dispositions réglementaires très sévères sur, par exemple, des petits travaux en rivière et d'autre part le fait que l'on continue à autoriser le développement d'ICPE sur le périmètre de la nappe.

M. NOEL émet des doutes sur les liens entre nappe du Garon et sources de la Mouche. Mme SPACAGNA et d'autres participants confirment que ce lien a bien été établi.

Mme MORAND s'interroge sur les cotes proposées pour les Niveaux Piézométriques d'Alerte et de Crise (NPA et NPCR) : pourquoi un NPA à 176 et non à 177 mNGF ? Cela permettrait de réagir plus « en amont ».

M.KRAAK du SMHAR s'interroge sur l'intérêt qu'il y aurait à pomper moins en été pour la gestion de la nappe.

Mme SPACAGNA s'interroge sur les possibilités d'augmenter l'alimentation de la nappe. Elle regrette l'absence des syndicats d'eau potable, notamment pour connaître leur avis sur les niveaux de prélèvements établis comme admissibles, et sur les possibilités d'alimenter le territoire via d'autres ressources (interconnexions) pour relâcher au moins momentanément la pression sur la nappe du Garon, et lui permettre de regagner une piézométrie plus élevée qu'actuellement.

M. NOEL s'interroge sur les liens entre cote piézométrique et volume de réserve dans la nappe. Y a-t-il moyen de mieux connaître ces éléments pour optimiser les cotes d'alerte sur la nappe ?

Sur ces dernières questions, M. Fénart d'Hydrofisis, sera consulté.

Mme SPACAGNA demande à ce que soit vérifiées les données de prélèvements AEP qui ont été utilisées dans les calculs établis avec le modèle de la nappe (données Agence ou données Syndicat). Ce point est à vérifier pour cerner les éventuels impacts en terme de sur ou sous estimation de la recharge (en parallèle avec une sous ou une sur estimation des prélèvements).

Calendrier de fin d'étude

Il est convenu de tenir un comité technique le lundi 5 mars en début d'après midi où BRLi présentera les éléments finaux de l'étude : volumes prélevables, DOE et DCR pour les eaux superficielles et plan d'actions.

En l'absence d'autres points, Mme SPACAGNA remercie les participants et lève la séance.